

FREJUS (83) 18.06.2025

COMPTE RENDU D'ENQUETE



1 – CONTEXTE

Le 5 septembre 2025, le GEIPAN reçoit du témoin principal (T1) le Questionnaire Technique (QT) complété au sujet de l'observation d'un PAN effectuée depuis la commune de Fréjus (83) le 18 juin 2025.

T1 a fait cette observation en compagnie de sa conjointe (T2) et d'une amie de cette dernière (T3) ; aucune d'entre elle n'a complété de QT et aucun autre témoin ne s'est manifesté auprès du GEIPAN.

2- DESCRIPTION DU CAS

La description du cas est issue du texte libre anonymisé extrait du questionnaire transmis par T1. [Note de l'enquêteur : afin de conserver l'intégralité de la structure du récit et la manière dont le témoin l'exprime, cette narration sera retranscrite telle quelle, sans aucune correction orthographique ou grammaticale.] :

« le phénomène a été observé dans la nuit du 17 au 18 juin 2025 vers minuit alors que je me trouvais à l'intérieur de l'appartement situé au 7ème étage, mon regard a été attiré par une lumière bleue immobile juste en face de moi et à la même hauteur approximativement, je suis allé sur le balcon de l'appartement pour observer de plus près, l'objet lumineux était toujours présent face à moi, de nuit il est difficile d'estimer les distances et la vitesse, j'estime qu'il était éloigné de plusieurs dizaines de mètres, j'ai pu l'examiner un bref moment avant qu'il ne se déplace en prenant de la hauteur, ainsi j'ai constaté que les points lumineux bleus étaient en fait des bandeaux lumineux qui semblaient ceinturer l'objet, puis celui-ci s'est déplacé sur ma droite en direction du port de Fréjus, à grande vitesse et sans phase d'accélération progressive l'objet a pris immédiatement une certaine vitesse, jusqu'à ce qu'il disparaisse au dessus des massifs montagneux qui surplombent Roquebrune sur Argens, il a ensuite réapparu approximativement au dessus de la pointe vers Sainte Maxime, très haut dans le ciel sous la forme d'un point bleu visible à travers les nuages puis a traversé la baie de Saint Raphaël à une vitesse nettement plus élevée cette fois, pour finalement stopper sa course de l'autre côté de la baie avant Saint Raphaël, puis il a chuté à la verticale, l'objet se trouvait alors plus proche de moi et sur ma gauche, il a terminé sa descente dans la mer juste derrière le rocher nommé le lion de mer situé devant Saint Raphaël, un cours instant plus tard le point bleu lumineux a réapparu semblant sortir de l'eau, en fait il s'était rapproché du front de mer sans être visible, dès qu'il était au dessus de l'eau il a pris une direction ascendante très rapide et oblique sur la gauche au dessus de Saint Raphaël, à ce moment là j'ai observé la partie inférieure de l'objet et j'ai vu très nettement que le dessous était fait de lumière blanche avec des points lumineux bleues sur le pourtour, lorsque je l'ai perdu de vue il était très haut dans le ciel et à une altitude proche voire supérieure à celle des avions de lignes qui survolent habituellement la baie. Durant toute mon observation aucun son n'a été produit par l'objet ».

La lecture de la suite du QT apporte les éléments complémentaires suivants :

- L'observation a duré « plusieurs minutes »
- Le ciel était peu nuageux au moment de l'observation
- Aucun bruit n'a été perçu
- La forme est décrite par T1 comme étant « ovale allongée » et la lumière émise « vive »

- Le PAN a évolué au-dessus de la baie de Saint-Raphaël selon une trajectoire décrite par T1 comme étant composée de « *ligne droite, montante, descendante, rectiligne et sans courbe avec changement de direction* »
- Aucune interprétation n'est donnée par T1 qui pense possible que « *des pilotes des avions de ligne volant à proximité ont observé ce phénomène* ».

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La situation géographique est résumée sur la carte ci-dessous, issue des données fournies par T1 :



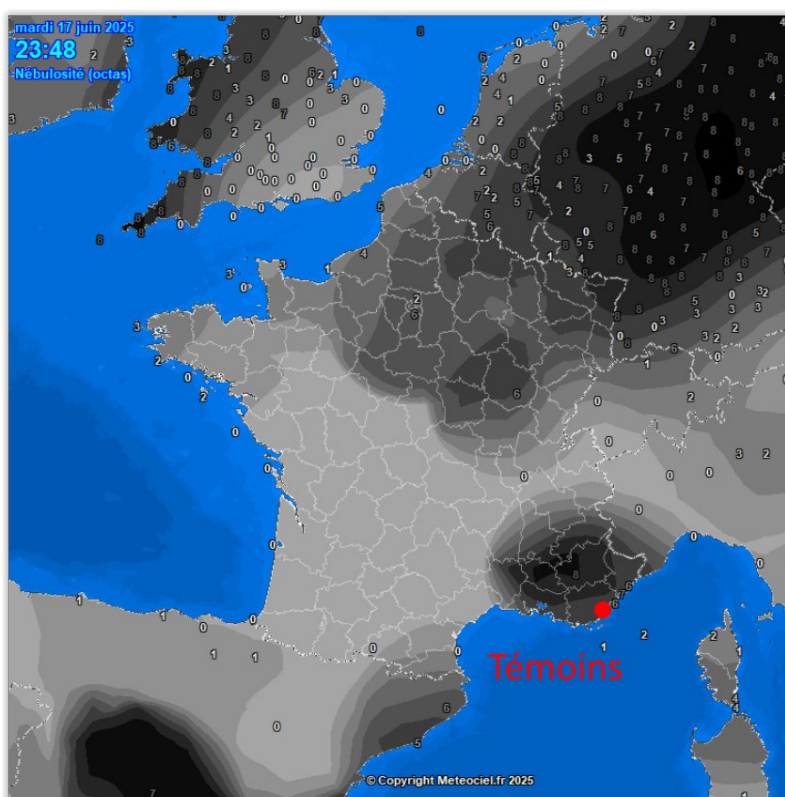
Vue générale de la zone d'observation (source : Google Earth) avec les 5 directions d'observations approximatives réalisées chronologiquement

La situation météorologique est issue des données du site MétéoCiel UTC pour la station de Frejus.

Tableau d'observations pour
Fréjus (83) (7 m)
 [Clim. mensuelle] - [Observations d'aujourd'hui] - [Fiche station]
 mardi 17 juin 2025 mercredi 18 juin 2025
 Station :

Heure locale	Visi	Température	Humi.	Point de rosée	Humidex	Windchill	Vent (rafales)	Pression	Précip.-mm/h
1 h		22.9 °C	60%	14.7 °C	26.6	22.9	↙ 9 km/h (18 km/h)		aucune
0 h		23.4 °C	59%	14.9 °C	27.2	23.4	→ 9 km/h (15 km/h)		aucune
23 h		23.7 °C	59%	15.2 °C	27.7	23.7	↘ 6 km/h (10 km/h)		aucune
22 h		24.2 °C	63%	16.7 °C	29.2	24.2	↻ 0 km/h (6 km/h)		aucune

Ces données peuvent être complétées par celle de la nébulosité, issue du même site :



En résumé, le ciel était faiblement nuageux à nuageux (1 octa côté mer à 6 octa/8), et le vent soufflait faiblement d'ouest à nord-ouest.

Les données météorologiques sont conformes à ce qui est indiqué par T1 : « ciel nocturne peu nuageux ».

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)*
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	FREJUS (83)
A2	(Opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(Opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	« Je m'apprêtais à me coucher »
B2	Adresse précise du lieu d'observation	« Dans l'appartement situé au 7ème étage »
B3	Description du lieu d'observation	« Sur la baie de Saint-Raphael »
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	18.06.2025
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	« Vers minuit »
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	« Plusieurs minutes »
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Oui - 2
B8	(Opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Conjointe et ami de cette dernière
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	« L'objet a disparu dans le ciel »
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (Lequel ?)	Non
B14	Conditions météorologiques	Témoin : « ciel nocturne peu nuageux ». Enquête : ciel faiblement nuageux (1 à 2 octa /8), et vent soufflant faiblement d'ouest à nord-ouest
B15	Conditions astronomiques	« Nuit »
B16	Equipements allumés ou actifs	« Néant »
B17	Sources de bruits externes connues	« Néant »
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	« Unique »
C2	Forme	« Ovale allongée »
C3	Couleur	« Bleu et blanche »

C4	Luminosité	« Lumière vive »
C5	Trainée ou halo ?	« Néant »
C6	Taille apparente (maximale)	« Plusieurs mètres »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	« Néant »
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	« L'objet a évolué sur la baie de Saint-Raphael »
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	« Indéterminée »
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	« Indéterminée »
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	« Indéterminée »
C13	Trajectoire du phénomène	« Ligne droite, montante, descendante, rectiligne et sans courbe avec changement de direction »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	« Une grande partie de l'horizon »
C15	Effet(s) sur l'environnement	« Néant »
D1	Reconstitution sur croquis / plan / photo de l'observation ?	Non
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« je me suis posé beaucoup de questions et c'est le cas encore aujourd'hui »
E1'	Quelle est votre perception du niveau d'étrangeté de votre observation de 1 à 5 (1 peu étrange, 5 très étrange)	« 5 »
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	« J'en ai parlé seulement à mon entourage puis récemment j'ai appris l'existence de votre organisme »
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	« J'aimerais comprendre ce que j'ai observé dans la nuit du 17 au 18 juin 2025, il se peut que des pilotes des avions de ligne volant à proximité ont observé également ce phénomène »
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	« De la curiosité »
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	« Oui »
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	« Non »
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin ?	« Non mis à part le fait que je scrute le ciel nocturne plus souvent »

4- HYPOTHESE ENVISAGEE

L'hypothèse envisagée est celle de l'observation d'un drone de loisir.

4.1. ANALYSE DE L'HYPOTHESE

Plusieurs éléments du témoignage plaident en la faveur de cette hypothèse :

- Apparence : lumières blanches et bleues, le bleu étant souvent présent pour les drones. T1 indique aussi « *les points lumineux bleus étaient en fait des bandeaux lumineux qui semblaient ceinturer l'objet* » et « *le dessous était fait de lumière blanche avec des points lumineux bleus sur le pourtour* ». Des particuliers utilisant des drones peuvent tout à fait les « customiser », avec des LED de diverses couleurs :



Source : [Airflex](#)

- Comportement : immobilité, déplacements à grande vitesse sans accélération en tous sens... Autant de capacités tout à fait possibles pour un drone.

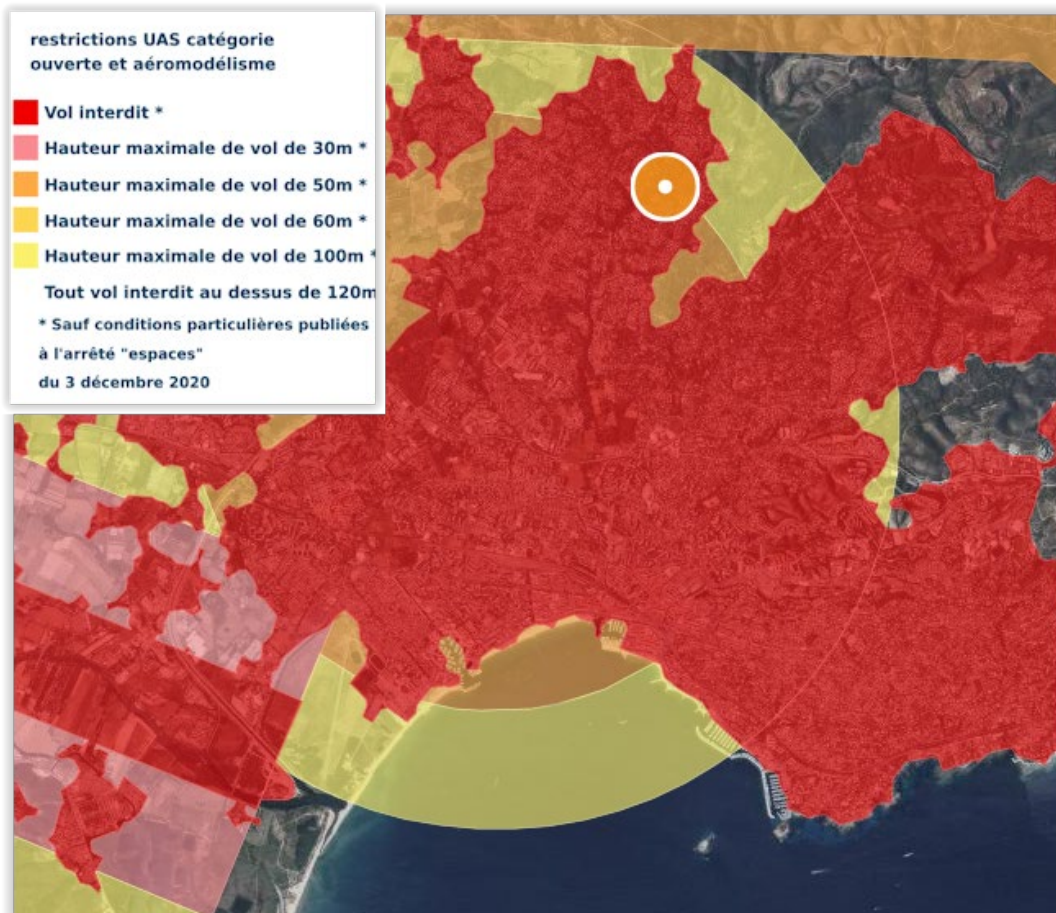
L'absence de bruit perçu est tout à fait plausible : un drone n'émet qu'un bruit modéré qui ne sera perceptible que s'il se trouve suffisamment proche du témoin. Or ici, le témoin indique: « *il est difficile d'estimer les distances et la vitesse* », ce drone pourrait donc bien être assez éloigné du témoin.

T1 donne deux indications concernant la distance du PAN : « *très haut dans le ciel sous la forme d'un point bleu visible à travers les nuages* » et « *il a terminé sa descente dans la mer juste derrière le rocher nommé le lion de mer situé devant Saint Raphaël* ».

Entre T1 et ce rocher, il y a environ 2,5 km de distance, distance à laquelle les LED d'un drone peuvent être visibles.

Concernant la référence aux nuages, les données METAR de l'aéroport de Nice situé à environ 60 km de distance à l'est-nord-est indiquent pour 23h locales deux couches nuageuses partielles situées à environ 8300 pieds et 26000 pieds soit respectivement environ 2530 m et 7920 m d'altitude. Aucun nuage n'a été détecté pour minuit. Le drone pouvait donc être visible très haut dans le ciel.

Notons que l'utilisateur d'un drone transgresse deux interdictions : celle de l'utilisation de ces engins de nuit, et au-dessus d'une zone réglementée :



Zone de restriction drones pour la baie de Saint-Raphaël, Fréjus et ses alentours (source Géoportail)

4.2. SYNTHÈSE DE L'HYPOTHÈSE

HYPOTHÈSE(S)	EVALUATION*
1. Drone	0.625

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Drone - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 52231			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Forme	Non perceptible, de nuit		0.00
Couleur(s)	Bleue et blanche, possible pour un drone customisé avec des LED, et permettant à son utilisateur de le garder à vue, de nuit		0.80

Forme Traject.	Déplacements en tous sens, vitesse élevée, phases d'immobilité et de départs sans accélération, typiques des capacités d'un drone		0.90
Bruit (absence)	Distance possiblement suffisamment importante pour que le bruit émis par le drone ne soit pas perceptible par le témoin	Pas de données consolidées sur la distance	0.50

4.3. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE DU / DES TÉMOIGNAGE (S)

La consistance* est moyenne car, bien que trois témoins aient observé le PAN, nous ne disposons que d'un seul témoignage, sans photo ni vidéo.

* voir Glossaire

5- CONCLUSION

Le témoin se trouve à son domicile situé à Fréjus (83) dans la nuit du 17 au 18 juin 2025 lorsqu'il observe, depuis le balcon de son appartement situé au 7^e étage, un PAN immobile face à lui, visible par des lumières bleues le ceinturant. Ce PAN se déplace ensuite dans le paysage dans diverses directions, en alternant descentes, montées, parfois à grande vitesse, et immobilisations. En fin d'observation, le témoin remarque que les lumières du PAN sont blanches et bleues, avant qu'il ne le perde de vue haut dans le ciel après plusieurs minutes d'observation. Deux autres personnes (la compagne de T1 et une amie) observent le PAN sans témoigner.

Le PAN est décrit par le témoin comme étant de forme allongée, émettant une lumière vive. Aucun bruit n'a été perçu.

La consistance du cas est moyenne car, bien que trois témoins aient observé le PAN, nous ne disposons que d'un seul témoignage, sans photo ni vidéo et d'un horaire d'observation approximatif. L'étrangeté est formée pour le témoin essentiellement par les nombreux mouvements en tous sens du PAN, et en particulier par les phases de déplacement à vitesse instantanée, sans accélération.

L'enquête s'est orientée vers l'hypothèse de l'observation d'un drone de loisir, étayée par les éléments suivants :

- Présence de lumières blanches et bleues, tout à fait possible pour un drone « customisé » avec utilisation de LED
- Le comportement du PAN, constitué de nombreux déplacements à vitesse parfois élevée, de phases d'immobilités et de départs sans accélération, tout à fait typique des capacités des drones.

L'absence de bruit perçu s'explique par une distance d'observation qui peut être suffisamment importante sans que le témoin ne puisse correctement l'évaluer, de nuit sans repères, avec un sens de vent peu porteur.

Notons enfin que l'utilisateur de ce drone n'a pas pu être retrouvé. Il utilise cet appareil en transgressant deux interdictions. (vol de nuit au dessus d'une zone de vol non autorisée).

Le GEIPAN classe ce cas d'observation en « B » : observation probable d'un drone.

*Glossaire :

CONSISTANCE	Selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectives, recueillies pour un témoignage.
-------------	--

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E]

Consistance [C] = [I]x[F]

Fiabilité [F]

Information [I]

Classé B

